

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Octobre 2024

203x24

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE TINO ROSSI **A L'ASSOCIATION AGIR** **POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION CARITATIVE**

L'association AGIR, présidée par Jean-Marc François - Siret : 45397874400010, a sollicité la commune pour l'organisation d'un spectacle caritatif au profit de l'association Pour le sourire d'Isaac, association dévouée à accompagner et à réaliser les rêves d'enfants souffrants de cancer pédiatrique, le vendredi 7 février 2025.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé au Conseil Municipal la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi pour l'organisation de cette manifestation caritative.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé,

- APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi à l'Association Agir le 7 février 2025.
- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	34
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL